

la cause de la civilisation et par la détermination commune d'édifier pour l'avenir un monde où régnera la sécurité et par-dessus tout la paix.

L'UNRRA constitue en quelque sorte une caisse de bienfaisance internationale, qui doit répondre à un but urgent et restreint. Une fois l'accord signé, on organisa immédiatement l'Administration. La première réunion du Conseil eut lieu à Atlantic-City le lendemain de la signature de l'accord, alors que les quarante-quatre nations s'y trouvaient représentées. Au cours des trois semaines qui suivirent, soit à partir du 10 novembre jusqu'au 1er décembre, on se hâta d'élaborer des lignes de conduite et d'organiser l'Administration, dans un esprit de collaboration, où se manifestait le désir commun des nations participantes à répondre à un besoin humain immense.

On a adopté à l'unanimité 41 résolutions qui déterminent la ligne de conduite à suivre et l'administration à établir. Plusieurs de ces résolutions renferment des recommandations à l'adresse des gouvernements qui sont membres de cet organisme. L'objet du présent bill est d'autoriser le Gouvernement à donner suite aux recommandations qui sont opportunes, et autrement à mettre en vigueur l'accord et les résolutions du conseil ou des comités de l'UNRRA. Le Parlement reste parfaitement libre de disposer des deniers qui seront affectés à l'UNRRA et le présent bill ne demande qu'un crédit de \$10,000,000 à puiser dans les crédits de guerre votés en vertu du bill de l'aide mutuelle de 1943.

Il faut attribuer une grande partie du succès de cette réunion à la présidence habile de l'honorable Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis. Dans son discours de clôture, il s'est exprimé dans les termes suivants:

Nous en sommes venus à une entente au sujet d'un programme réalisable de portée définie, bien susceptible d'être concrétisé. On a transformé une idée générale en un plan précis.

Nous avons formulé, en vue de le soumettre aux législateurs de nos pays, un plan pratique de financement de notre programme, un plan dont l'équité et le caractère exécutable rallieront les suffrages de nos gouvernants.

Pour déterminer et satisfaire les besoins, nous avons arrêté des modalités qui s'adaptent bien aux moyens déjà adoptés pour se procurer les matériaux nécessaires à la poursuite de la guerre et qui sont une garantie de l'équité et de la promptitude que l'on apportera à approvisionner les régions libérées.

En dernier lieu, nous avons choisi les hommes qui continueront d'assurer la collaboration indispensable au succès de cette entreprise, et nous avons créé un organisme international qui appliquera les programmes arrêtés.

La première réunion du conseil de l'UNRRA a démontré que 44 nations pouvaient envisager le problème des secours, non seulement

[M. Claxton.]

en tant que problème européen mais en tant qu'il intéresse toutes les nations, occupées ou non. Les résultats obtenus par le conseil indiquent que les Nations Unies et les puissances associées peuvent travailler efficacement de concert sans être dominées par les grandes puissances ou gênées par les petites. La réunion indiquait aussi que le Canada avait un rôle bien défini à remplir non seulement comme pays contributeur, mais aussi comme artisan de l'organisation internationale. Ce rôle a été reconnu lorsque le délégué canadien a été choisi président du très important comité des approvisionnementnements et lorsque le Canada a été élu membre du comité régional pour l'Europe.

Comme membre de la délégation canadienne, et en ma qualité de député, j'aimerais rendre un hommage spécial à des hommes qu'on est souvent tenté d'oublier dans nos discussions. Je songe ici en particulier au chef de la délégation, M. L. B. Pearson, qui occupe aujourd'hui dans le monde un rang qu'il serait difficile d'atteindre dans n'importe quel pays. Quand il nous est donné de rencontrer les délégués des autres pays, nous ne pouvons nous empêcher de constater que le Canada a une réputation et occupe un rang qu'il est difficile d'égaliser. Cela est dû en grande partie au caractère et à la compétence des fonctionnaires de notre ministère des Affaires extérieures et, à ce propos, je tiens à citer en particulier le nom de M. Pearson.

Depuis la réunion d'Atlantic-City, le comité exécutif s'est formé, sous la présidence du gouverneur Lehman à titre de directeur général. Ce comité a son siège à Washington, mais on a mis sur pied une organisation considérable à Londres, sous la présidence du directeur général adjoint pour l'Europe, sir Frederick Leith Ross. Un Canadien, M. Van Gelder, est directeur général adjoint chargé de l'administration à Washington. D'autres Canadiens font partie du personnel.

On sait déjà que la deuxième assemblée du conseil sera tenue à Montréal le 23 juin et le premier ministre s'est fait le porte-parole de tous les Canadiens quand il a invité chaleureusement tous les membres de l'administration à y assister.

L'UNRRA est une assemblée des nations qui a pour mission d'aider toute l'humanité dans un monde civilisé. Le président Roosevelt n'a-t-il pas dit: "Les nations n'apprendront à collaborer qu'en collaborant effectivement."

Le Canada est un pays fortuné. Nos villes, nos ports et nos fermes n'ont connu ni les bombardements ni la dévastation. Notre peu-